

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Le Maire procède à l'appel des conseillers.

Etaient présents :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Magali LEMASSON, Mickaël MENDES, Michel RINCE, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Damien CLOUET, Aurora ROOKE.

Etaient excusés :

Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER, Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Valérie ROBERT, Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Thierry GICQUEL donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à magali LEMASSON.

Etaient absents :

Christian LEMARCHAND, Soumaya BAHIRAEI Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Emmanuel RENOUX, Hélène JALIN.

Madame Valérie ROBERT est désignée secrétaire de séance.

DIX SEPT conseillers sur 29 étant présents, le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 18 heures 30.

L'ordre du jour est entamé.

I - Délibérations du conseil municipal

N° 2018-06- 73 : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX – PROGRAMME ASSAINISSEMENT 2018-2020

Les études de maîtrise d'œuvre pour le programme des travaux d'extension du réseau d'assainissement 2018-2020 ont été confiées à 2LM pour un montant de 41 760,00 € T.T.C.

A l'issue de la mise au point du projet, la consultation pour la réalisation des travaux a été lancée selon une procédure adaptée, en application des articles 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et 27 du décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics. La consultation a été lancée en 2 lots séparés, le marché est composé de 4 tranches.

Le groupe de travail Marchés s'est réuni le 9 mai 2018 pour la présentation de l'analyse des offres par le maître d'œuvre. A l'issue de la procédure, le groupe de travail propose de retenir les entreprises suivantes :

	Lot	Entreprise	Montant
1	Travaux de réseaux d'assainissement eaux usées	Groupement LTPE/ ATCLASS/ COCA	1 321 025,35 € HT 1 585 230,42 € TTC
2	Contrôles des travaux de réseaux d'assainissement eaux usées	SPI2C	33 968,75 € HT 40 762,50 € TTC

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- De valider le choix des entreprises tel que présenté ci-dessus, pour un montant total de 1 354 994,10 € HT, soit 1 625 992,92 € T.T.C.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

POINT GENERAL SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2014-2018

Présentation du diaporama par M. SALAU.

MAIRE : « Le budget assainissement est de 5,3 millions depuis 2013. Dans le projet électoral, nous avons indiqué que nous développerons l'assainissement collectif, nous avons donc tenu notre promesse. Les grands axes sont en effet desservis par l'assainissement collectif. Dès que l'on pourra, les axes secondaires seront raccordés. Nous sommes aujourd'hui à 2 700 abonnés. Cela va nous permettre d'équilibrer notre budget assainissement dès 2019 car nous avons augmenté considérablement le nombre d'abonnés. La station d'épuration était sous alimentée, je vous rappelle que la station d'épuration a été construite pour 8 400 habitants. »

Le prochain conseil municipal aura lieu le Lundi 25 Juin 2018 à 19h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Le Maire,
Alain ROYER